



Le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières accepte les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 27 octobre 2021 – Lors de sa séance publique du 26 octobre, le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) a accepté les états financiers pour l'exercice couvrant l'année scolaire 2020-2021 qui s'est terminée le 30 juin dernier.

Croissance des revenus

Les revenus ont atteint la somme de 249 596 632 \$ alors qu'ils étaient de 231 798 836 \$ en 2019-2020.

Cette hausse de plus de 7 % provient principalement des subventions du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Ce dernier a réinvesti pour la réussite éducative des élèves, pour le financement de coûts supplémentaires résultant de la pandémie ainsi que pour compenser la baisse du taux de la taxe scolaire. Cette diminution du taux a engendré une baisse du revenu de l'ordre de 28 % en provenance de la taxe scolaire pour le CSSDHR.

Hausse des charges

Les charges ont totalisé 267 282 017 \$ alors qu'elles étaient de l'ordre de 234 198 524 \$ l'année précédente. Cette hausse significative s'explique par la comptabilisation de provisions salariales diverses, totalisant plus de 17 millions de dollars, relatives au renouvellement des conventions collectives et aux ententes d'équité salariale.

Ce type de dépenses est historiquement financé par le MEQ. Cependant, au moment de préparer les états financiers, les normes comptables en vigueur ne permettaient pas d'enregistrer ce financement puisqu'il n'était pas confirmé.

La répartition des charges par fonction est demeurée similaire à celle de l'an dernier. La principale charge est la rémunération du personnel et compte pour plus de 82 % de l'ensemble. Quant aux activités administratives, elles comptent pour 4,1 % du total.

Déficit d'exercice

Pour l'exercice terminé au 30 juin 2021, l'état des résultats présente un déficit de 17 685 385 \$. Ce résultat excède la limite d'appropriation de l'excédent accumulé autorisée. En tant qu'organisme public, le CSSDHR a l'obligation de respecter l'équilibre budgétaire. Toutefois, en retirant les provisions salariales exceptionnelles précisées plus haut, le résultat aurait été inférieur à la limite autorisée.

Citation

L'année dernière a été la deuxième de la pandémie et elle a été entièrement vécue dans le cadre des mesures exceptionnelles qui prévalaient. Malgré ces contraintes, de nouveaux investissements ont été réalisés pour la réussite et le soutien des élèves. Tous les services ont mis en place des initiatives innovantes qui demeureront dans le temps et dont les bénéfices pour les élèves et l'organisation seront ressentis bien au-delà de cette crise sanitaire.

- Madame Dominique Lachapelle, directrice générale

À propos du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières est une organisation apprenante qui mise sur la collaboration, l'expertise de son personnel, l'application des pratiques efficaces et validées et l'innovation pour mieux faire réussir ses élèves. Il accueille plus de 19 000 élèves au secteur des jeunes qui fréquentent 35 écoles primaires, 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires et de nombreux élèves adultes inscrits à notre centre de formation professionnelle et notre centre de formation des adultes. Avec plus de 4 000 employés, le CSSDHR est l'un des acteurs incontournables du

développement économique en Montérégie. Son territoire de 1 468 kilomètres carrés s'étend sur 23 municipalités et 3 MRC. Pour plus d'informations, visitez le csdhr.qc.ca.

- 30 -

Source :

Julie Brassard

450 359-6411, poste 7229 | julie.brassard@csdhr.qc.ca

Conseillère en communication

Service des affaires juridiques et des communications

Demande média : cacommunications@csdhr.qc.ca